



**Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire 2020 du CoDep 27**  
**Dimanche 31 janvier 2021**  
**Salle de l'Abordage – Evreux**

Membres présents : Angéline COINON, Marcel FRELICOT, Christophe HECQUET, Fabrice PIGNET, Vanessa PIGNET, Michel ROSSET et Laurent VARIN.

Membre excusé : Christelle LEFEVRE.

Invité présent : Dominique ROUSSEL, Président du Comité Régional de Cyclotourisme de Normandie.

Invités excusés : Erkan ADIGUZEL, Adjoint aux Sports de la Ville d'Evreux et Claude ROBILLARD, vice-président de la FFCT et président de la Commission Nationale de Formation.

Clubs présents ou représentés : Vélo Club Vernonnais, CC Gaillon Cycles, Cyclo Loisirs Évreux, Entente Gisorsienne, Club Sportif Arkema, Vélo Club Beuzevillais, Saint-Philbert Athletic Club, Vélo Club Routotois, Stade Vernolien Cyclo, Ass Cyclo Pont-Audemer, Amicale Cyclo Vernolienne, Amicale Cyclo Avraise, Guidons à Crampons VTT, Club Cycliste Cormeillais, CC Roumois, VC Gasny, USC Quittebeuf, Cyclo Conchois, Cyclo Bernay.

L'Assemblée Générale est ouverte à 9 heures 35.

Fabrice PIGNET remercie le Cyclo Loisirs Evreux pour l'accueil de cette Assemblée et souhaite une bonne année 2021 à toutes les personnes présentes.

Monique LORIDE et Fabrice THOMAS sont volontaires pour tenir le bureau de vote pour les élections qui se dérouleront lors de la pause.

## **I. Rapport Moral**

Fabrice PIGNET présente son rapport moral.

*« C'est après une année assez spéciale, impactée par l'annulation de la plupart des organisations, que se termine cette olympiade 2016-2020.*

*Au niveau du CoDep, seuls la Réunion Sécurité et le Concours Départemental d'Education Routière en février, ont pu se dérouler normalement. Le Critérium Départemental, le Rassemblement Jeunes et la Sortie Féminines ont tous dû être annulés.*

*Malgré cette année un peu chaotique, les 4 ans se sont plutôt bien passés avec la mise en œuvre des différentes organisations citées ci-dessus, qui se sont toutes bien déroulées.*

*Les grandes difficultés pour le CoDep restent à chaque fois la recherche des lieux pour nous accueillir (gymnases, salles de réunion etc...).*

*Je voudrais remercier chaleureusement les différentes personnes des clubs du département qui nous ont aidé dans cette tâche et ont pu nous accueillir. Ceci nous a permis de nous focaliser sur le déroulement de ces journées sans trop se soucier d'une partie de l'intendance.*

*Le point noir de ce mandat est de mon point de vue une baisse des effectifs (même si nous n'avons perdu qu'une quarantaine de licenciés depuis 2016, sans tenir compte 2020 qui est une année spéciale) mais surtout une baisse des clubs (Saint-André de l'Eure, Piseux, Glisolles). La moyenne d'âge étant en constante augmentation, un risque pèse sur la disparition d'autres clubs dans les années à venir. Des formations ont été régulièrement mises en place, qui auraient pu aider les clubs à préparer la «relève», mais ce sont principalement ceux avec des écoles cyclo qui y ont participé. Certains de ces clubs ont d'ailleurs vu leurs effectifs augmenter (surtout au niveau des jeunes). Le CoDep ayant décidé de rendre la formation animateur gratuite aux licenciés du département, espérons que cette action sera poursuivie par la future équipe et permettra à un plus grand nombre de personnes d'y participer. Il faudra certainement essayer de rajeunir l'image que donne la fédération au « monde extérieur » pour ramener ces nouveaux adhérents. Nous verrons si la transition numérique que nous annonce la fédération depuis 2 ans nous aidera également dans cette tâche.*

*Nous avons d'ailleurs été régulièrement sollicités lors de ces 4 années par la DDCS, avec qui les relations sont bonnes, pour la formation d'animateur en accueil collectif de mineurs (ACM). Cette année encore, une formation a eu lieu fin septembre (2 formations étaient prévues en mai et juin et ont été décalées) et d'autres vont être planifiées dans les mois à venir. Ces formations ont pour but de préparer les animateurs ACM à développer le Savoir Rouler A Vélo au sein du département. Vous êtes d'ailleurs, en tant que clubs cyclotouristes, des acteurs privilégiés de ce SRAV dont la Jeunesse et Sports recherche régulièrement des intervenants. Peut-être faudra-il prévoir également une information dans ce cadre afin de voir ensemble comment se déroulent ces journées, et vous permettre de vous inscrire sur le site du SRAV... Pour certains d'entre vous, le changement ne sera pas énorme si vous avez l'habitude d'intervenir dans les écoles.*

*Concernant les comptes du CoDep, ils sont sains, encore plus cette année où une grande partie de nos organisations n'ont pu avoir lieu et donc par conséquent les dépenses associées. C'est pour cela qu'il n'a pas été sollicité d'aide au niveau du Conseil Départemental cette année. De plus, les subventions pour les formations DDCS sur le SRAV ont déjà été versées en prévision de la fin de l'année et de l'année prochaine. Tout cela permettra à l'équipe qui se mettra en place pour la nouvelle olympiade, de démarrer avec de bonnes bases et de réaliser tous les projets qu'ils voudront mettre en place.*

*Avant de terminer, je voudrais également remercier l'équipe du bureau qui m'a épaulé durant ces 4 ans. Toutes nos réunions se sont déroulées dans un bon climat et nous avons pu travailler sans conflit. Par la même occasion, je souhaite à l'équipe qui va se mettre en place à l'issue de cette assemblée, que l'olympiade qui arrive se déroule de la meilleure des façons. »*

## II. Rapport d'activités

Angéline COINON introduit le rapport d'activités de l'année 2020 en donnant les chiffres clés, tout en laissant aux clubs présents le soin de lire les détails et de poser des questions si besoin.

« Comme toujours, j'introduis ce rapport par quelques statistiques importantes à connaître : **28 clubs** composent le CoDep dont **6** possèdent une **école de cyclotourisme**. L'ensemble de ces clubs regroupe **1312 licenciés** âgés de **7 à 88 ans** : **1132 hommes** et **180 femmes** (dont **161 jeunes de moins de 18 ans**). Du point de vue des disciplines pratiquées, **631 licenciés** pratiquent **uniquement la route**, **281 uniquement le VTT** et **400 les deux disciplines**. Ces chiffres sont globalement identiques à ceux de l'année 2019.

Pour constituer ce rapport, un fichier Excel a été envoyé à tous les clubs en début de saison, afin qu'il soit rempli tout au long de la saison (période du 1er octobre 2019 au 30 septembre 2020). J'ai récupéré la quasi-totalité des comptes-rendus (26 sur 28). Je remercie les clubs pour ce bon retour.

---

**Vélo Club Vernonnais (27 - 0812)** : 3ème club le plus nombreux du département : 113 licenciés dont 12 féminines et 2 jeunes. Aucune participation à des organisations dans le département et hors département. 15 participations à des randonnées permanentes du territoire et 2 cyclos ayant réalisé des randonnées permanentes hors territoire.

**CC Gaillon Cycles (27- 0939)** : 24 licenciés dont 3 féminines et 1 jeune. Aucune participation à des randonnées du territoire et hors territoire. Plusieurs participants à des randonnées permanentes (99 dans le département et 40 en dehors).

**Cyclo Loisirs Evreux (27 - 1101)** : Plus important club du département : 189 licenciés dont 41 féminines et 36 jeunes. 59 participations à des randonnées du territoire (avant la période de confinement) et 2 participants hors territoire (VTT). Les jeunes du club étaient présents au Concours National d'Education Routière 2019 (2) et au Concours Départemental d'Education Routière (8). Multiples participations à des randonnées permanentes (71 dans le département et 14 en dehors). 2 VI réalisés regroupant 17 et 2 cyclos.

**Entente Gisorsienne (27 - 1186)** : 28 licenciés dont 7 féminines. 1 seule participation à une organisation hors du territoire. 18 participants à la semaine estivale organisée par le club. 1 participant aux BCN. 1 participant aux BPF (8 BPF validés) et 5 départements homologués (en Bretagne).

**CS Beaumontais Cyclotourisme (27 - 1245)** : 62 licenciés dont 6 féminines et 1 jeune. 5 cyclos présents sur des randonnées du territoire uniquement.

**Club Sportif Arkema (27 - 2902)** : 60 licenciés dont 20 féminines et 6 jeunes. 55 cyclos présents à des organisations du département. La Gallo-Romaine et le Brevet Fédéral 150 km, rares organisations ayant pu avoir lieu cette année, ont réuni respectivement 219 puis 44 randonneurs. 8 jeunes étaient présents au Concours Départemental d'Education Routière. 8 hommes et 8 femmes ont participé au voyage itinérant en étoile organisé par le club autour de Montauban.

**VC Beuzeville (27 - 2904)** : 25 licenciés. Aucune participation à des manifestations extérieures.

**Saint-Philbert Athletic Club (27 - 2940)** : 35 licenciés dont 6 féminines. 17 cyclos présents sur des organisations au sein du département. La Saint Philbert VTT - marche - vélo 2019 a regroupé 115 participants.

**Vélo Club Routotois (27 - 3867)** : 41 licenciés dont 5 féminines. Aucune participation à des organisations au sein et hors du département.

**Stade Vernolien Cyclotourisme (27 - 4146)** : 32 licenciés dont 3 féminines. 32 participations à des organisations du territoire jusqu'à la période de confinement. 38 sorties hors du territoire, essentiellement dans le Calvados. 17 cyclos ont réalisé la randonnée permanente du club Pays d'Ouche et Vallée d'Avre.

**AC Pont-Audemer (27 - 4791)** : 2ème club ayant le plus de licenciés dans le département : 153 dont 8 féminines et 41 jeunes. 105 participants à des organisations du territoire et 19 en dehors (Calvados). La Randonnée Pommiers et Chaumières a regroupé 403 randonneurs.

**Amicale Cyclo Vernolienne (27 - 5308)** : 15 licenciés dont 5 féminines. Uniquement 2 participants à des organisations en dehors du département (Orne). Le 25ème Circuit des Sangliers a réuni 18 licenciés en 2019.

**CT Lovériens (27 - 5491)** : 29 licenciés dont 2 féminines. Aucune participation à des manifestations au sein et hors du département.

**Amicale Cyclo Avraise (27 - 5911)** : 25 licenciés dont 2 féminines. Organisation de 2 sorties club dans l'Eure et Loir (16 participants) et dans le Perche (14 participants).

**ASL Cierrey Cyclo (27 - 6360)** : 66 licenciés dont 17 féminines. Aucune participation à des organisations dans et hors du territoire.

**Les Guidons à Crampons VTT (27 - 6499)** : 45 licenciés dont 7 féminines et 9 jeunes. 38 participations à des randonnées au sein du territoire avant la période de confinement.

**US Gravigny Cyclo (27 - 6668)** : 25 licenciés dont 3 féminines. 133 participants à l'Hivernale Gravignaise VTT organisée au mois de mars.

**VTT Conchois (27 - 6788)** : 22 licenciés dont 1 féminine et 1 jeune. 41 participations à des manifestations organisées dans le département et 13 hors département (dans le Calvados).

**Club Cycliste Cormeillais (27 - 6828)** : 25 licenciés dont 1 féminine. 11 licenciés à des organisations au sein du territoire (La Saint-Philbert VTT-marche-vélo).

**Les Guérouleurs (27 - 6966)** : 10 licenciés dont 1 féminine. Aucune participation à des organisations dans et hors du territoire.

**Cyclo Club du Roumois (27 - 7260)** : 79 licenciés dont 1 féminine et 26 jeunes. 30 participants à des manifestations du département. La Boue Troude 2019 a réuni 828 vététistes au total. 8 jeunes étaient présents au Concours Départemental d'Education Routière et 3 jeunes ont participé à la formation Jeune Educateur Fédéral.

**ALESCAA Cyclotourisme (27 - 7293)** : 15 licenciés dont 1 féminine. Aucune participation à des manifestations extérieures.

**Vélo Club de Gasny (27 - 7379)** : 67 licenciés dont 2 féminines et 32 jeunes. 12 participations à des manifestations uniquement au sein du territoire.

**USC Quittebeuf (27 - 7606)** : 13 licenciés dont 2 féminines et 1 jeune. Aucune participation à des manifestations extérieures.

**Cyclo Conchois (27 - 7620)** : 17 licenciés dont 1 féminine. Aucune participation à des organisations au sein et hors du département.

**Cyclo Bernay (27 - 7807)** : 35 licenciés dont 2 féminines. 28 membres présents à des organisations départementales. La Rando Menneval 2019 a réuni 51 cyclos. »

### III. Bilan et projet financiers et rapport des commissaires aux comptes

Christelle LEFEVRE étant absente, c'est Marcel FRELICOT qui présente le bilan financier de l'année 2020 ainsi que le projet financier pour l'année 2021.

Comptes arrêtés au 31 octobre 2020

DEPENSES	ANNEE 2020
<b>Frais de bureau</b>	<b>1 346,74 €</b>
Fournitures administratives	493,04 €
Cotisation CDOS 27 2020	130,00 €
Frais AG CLUBS DIVERS	114,00 €
Site internet 2020	55,20 €
Frais de AG COREG + FEDE	554,50 €
<b>Formation</b>	<b>854,00 €</b>
Stages animateurs	150,00 €
Acompte stage poses 2021	264,00 €
Gilets de formation	440,00 €
<b>Commission jeunes et critérium</b>	<b>244,40 €</b>
Sécurité routière	244,40 €
<b>Assemblée Générale 2019</b>	<b>1 092,94 €</b>
Plaquette AG 2019	169,20 €
Frais-Accueil- restauration AG 2019	923,74 €
<b>Commission CALENDRIER</b>	<b>- €</b>
<b>Frais divers et assurance</b>	<b>1 279,99 €</b>
Mémodate 2020	280,00 €
Mémodate 2021	280,00 €
Achat ORDINATEUR bureau	719,99 €
<b>Concentration CODEP</b>	<b>- €</b>
<b>Commission Tourisme/familiale</b>	<b>- €</b>
<b>Commission Sécurité</b>	<b>93,28 €</b>
Réunion sécurité codep 02/2020	93,28 €
<b>Commission RCE</b>	<b>393,65 €</b>
Frais + récompenses AG 2019	393,65 €
<b>Rassemblement jeunes</b>	<b>- €</b>
<b>Aide au club</b>	<b>200,00 €</b>
Nettoyage chemin	200,00 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>5 505,00 €</b>

Solde banque 31/10/2019	16 075,68 €
Livret	15 911,69 €
Crédit Agricole	163,99 €

RECETTES	ANNEE 2020
<b>Subventions :</b>	<b>7 319,80 €</b>
FFCT solde 2019	139,65 €
FFCT	386,60 €
FFCT 1ere Ristourne 2020	2 183,35 €
FFCT 2ème Ristourne 2020	860,20 €
Conseil Départemental 2019	1 500,00 €
Ddfip Calvados	2 250,00 €
<b>Subventions spéciales :</b>	<b>3 000,00 €</b>
<b>POUR FORMATIONS 2021 :</b>	
Ddfip régional	1 200,00 €
Ddfip départemental	1 800,00 €
<b>Autres :</b>	<b>272,71 €</b>
Restauration AG CODEP 2019	260,00 €
Intérêts sur livret au 31/12/2019	12,71 €
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>10 592,51 €</b>

RESULTAT 2020	
Solde banque au 31/10/2019	16 075,68 €
Dépenses 2020	5 505,00 €
Recettes 2020	10 592,51 €
<b>Total du solde au 31/10/2019</b>	<b>21 163,19 €</b>

CONTROLE	
Livret solde 31/10/20	20 924,40 €
Crédit Agricole solde 31/10/20	518,79 €
Chèques non encaissés 31/10/20	- 280,00 €
<b>Solde en banque au 31/10/2020</b>	<b>21 163,19 €</b>

DEPENSES	Année 2021
Commission formation	4 500,00 €
Frais de bureau	450,00 €
Assemblée générale 2020	700,00 €
Commission VTT	100,00 €
Calendrier	500,00 €
Concentration Codep	200,00 €
Commission tourisme/familiale	800,00 €
Commission sécurité	200,00 €
Commission critérium+jeunes	2 000,00 €
Commission rassemblement jeunes	4 200,00 €
Frais divers + assurances	400,00 €
Commissions RCE	
Aide aux clubs	700,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>14 750,00 €</b>

RECETTES	Année 2021
<b>Subvention</b>	
FFCT	3 000,00 €
DACS	3 000,00 €
Conseil départemental	1 500,00 €
<b>Subvention spéciale</b>	
FFCT RJ	1 200,00 €
<b>Autres</b>	
Formation	1 400,00 €
Rbt clubs pour AG	
Organisation jeunes	4 200,00 €
Organisation tourimes et familles	400,00 €
Produits financiers livret	50,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>14 750,00 €</b>

Joël LEMOINE demande ce que signifie "RJ". Fabrice PIGNET lui indique que cela signifie "Rassemblement Jeunes". Il s'agit des PLJ (Promotions Loisirs Jeunes) qui sont les subventions fédérales pour les actions de séjours jeunes.

Fabrice THOMAS souligne qu'il doit y avoir une erreur concernant le total du solde du bilan financier : lire au 31/12/2020 (en non au 31/12/2019).

Daniel CHARLES donne ensuite lecture du rapport des commissaires aux comptes.

*« En exécution du mandat qui nous a été confiés, les comptes transmis par la trésorière du CoDep 27 Mme Christelle Lefèvre, nous avons procédé à l'examen des comptes clos le 31 octobre 2020 accompagnés des justificatifs comptables des recettes et des dépenses.*

*Après rapprochement avec les relevés bancaires, nous certifions que le bilan et le compte d'exploitation sont positifs pour l'exercice 2019/2020 pour un budget global :*

- *En dépenses : **5505.00€***

- *En recettes : **10592.51€***

*Soit un solde positif de : **21163.19€***

*Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la situation financière du CoDep 27. Cette année a été particulière car la majorité des manifestations ont été annulées.*

*Nous tenons à remercier Mme Christelle Lefèvre pour la bonne tenue des comptes.*

*Rapport établi le 10 novembre 2020. »*

L'ensemble des rapports est ensuite soumis au vote. Ils sont adoptés à l'unanimité.

#### **IV. Présentation des candidats aux élections**

7 candidats ont fait acte de candidature pour les élections de renouvellement du bureau :

- Angéline COINON (Les Guidons à Crampons VTT)
- Christophe HECQUET (Les Guidons à Crampons VTT)
- Fabrice PIGNET (CS Arkema)
- Vanessa PIGNET (CS Arkema)
- Michel ROSSET (VC Gasny)
- Dominique ROUSSEL (Cyclo Loisirs Evreux)
- Laurent VARIN (Cyclo Loisirs Evreux)

Ils se présentent à tour de rôle.

#### **Pause - Elections**

#### **V. Commission RCE**

Marcel FRELICOT présente le rapport de la Commission RCE constitué essentiellement d'un historique car le classement n'a pu avoir lieu cette année en raison de la crise sanitaire. Il indique également qu'il ne se représentera pas au sein du nouveau bureau.

*« Pour l'année 2020, 12 randonnées R.C.E. ont été sélectionnées par la Commission Calendrier du CoDep pour le Challenge et Trophée de l'Eure 2020 : 7 route & 5 VTT. Le COVID 19 est passé par là et ce fut une année blanche pour le Challenge & Trophée de l'Eure.*

*Un peu d'histoire... En 1974, je crée avec Claude Rames le CICE (Comité Inter Clubs Cyclotourisme de l'Eure, non reconnu par la FFCT). De ce fait le Challenge et Trophée de l'Eure voit le jour... Les sept clubs du département adhérents au CICE et organisant une randonnée comptant pour le Challenge et Trophée verront le succès avec 250 à 400 participants sur chaque «rando».*

*Dans la foulée, en 1975, je crée le CDE (Comité Départemental de l'Eure, l'un des premiers de France) approuvé par la FFCT. Début 1980, le CDE organise un Challenge et Trophée, avec un règlement simplifié (copie du CICE) qui dure 2 à 3 années, sans succès (responsable Michel Lucas).*

*Le bureau du CDE, en 1986, me fait appel pour mettre en place mon règlement (CICE) et bien vouloir en prendre la responsabilité (j'accepte). Je suis élu au bureau, avec la quinzaine de clubs que compte le CDE. Nous créons les RCE, avec une organisation par club, tous les deux ans. Il m'est attribué un adjoint dans ma tâche (Robert, puis Raymond). Succès total avec 250, voire 500 participants (les Feuilles Mortes de Vernon) à chaque RCE... Seul bémol, la Concentration Départementale qui n'atteindra jamais les 500 participants (souhait de Monique Loride présidente).*

*Le déclin viendra au début des années 2000... Difficile de réunir six organisations «route» par saison... Les participants vieillissant (les plus âgés en 1980 ont 50 ans, en 2000, ils ont 65/70 voire 80 ans), les jeunes ont pratiquement disparu. Le VTT faisant son entrée, les licenciés (plus jeunes que les routiers) sont pratiquement inexistantes aux RCE*

(succès par les non licenciés). Les écoles pratiquent en majorité le samedi. Sur les 12 RCE annuelles, 5 sont labellisées (financées) CoDep 27.

**L'année blanche due au COVID 19** m'a donné à réfléchir sur le devenir des RCE... Peut être un rajeunissement, un remaniement du règlement et un changement du responsable (plus jeune ?). En conclusion, je ne me représente pas au sein du bureau du CoDep 27. Je laisse ma place encore chaude à un jeune, qui j'espère, aura les mêmes ambitions que j'ai eues durant 46 années. »

## **VI. Commission Jeunes - Critérium - Week-End**

Fabrice PIGNET fait lecture du rapport de la Commission Jeunes - Critérium - Week-End.

« Cette année, le **Concours Départemental d'Education Routière** a réussi à se dérouler normalement en février pour 22 jeunes. 4 clubs de l'Eure étaient représentés (CS Arkema, Cyclo Loisirs Evreux, Cyclo Club du Roumois et Les Guidons à Crampons). Ce nombre est identique à 2019 (pendant les vacances scolaires) malgré l'absence de Pont-Audemer. Merci au club de Serquigny de nous avoir accueillis au gymnase de Beaumont-le-Roger.

**Pour 2021**, le lieu choisi est un gymnase du CRJS de Poses. La date fixée était le 13 février mais une nouvelle fois, la pandémie va nous obliger à le déplacer sans pour autant savoir quand il sera possible de le faire. Les établissements couverts sont actuellement interdits d'utilisation pour nos activités.

Le **Critérium Départemental**, initialement prévu le 29 mars à l'Hôtel du Mont-Vernon a dû être annulé du fait du confinement décrété à partir du 16 mars. L'épreuve sera donc reconduite en 2021 au même endroit le dimanche 11 avril.

Lors de cette épreuve, **un nouveau règlement**, disponible depuis fin septembre sur la gestion documentaire du site fédéral, va être mis en place. Une réunion en visioconférence avec l'équipe de la Commission Jeunes a été faite fin décembre afin de voir l'impact des changements et d'adapter ce qui était prévu en 2020.

Tout comme le Critérium, **le Rassemblement Jeunes** qui aurait dû se dérouler au Neubourg, n'a pu avoir lieu. Une nouvelle fois, les restrictions sanitaires n'ont pu permettre la tenue de cet événement.

**L'édition 2021** a peu de chance de se réaliser, Laurent ayant déjà prévenu les clubs des problèmes rencontrés. Les établissements ne souhaitent pas donner leur accord trop tôt, ne sachant pas comment sera la situation sanitaire en mai. Ceci ne permet pas de le préparer sereinement. »

Il ajoute que le Concours Départemental d'Education Routière prévu initialement le 13 février à Poses n'aura pas lieu car les gymnases sont actuellement interdits d'utilisation.

Il en sera de même pour la Réunion Sécurité qui devait se dérouler le 7 février. En effet, les réunions non essentielles sont interdites également.

Il fait part, tout comme Christophe HECQUET, de son pessimisme quant à l'organisation du Critérium Départemental qui reste pour le moment prévu le 11 avril à Saint-Marcel.

Fabrice THOMAS demande ce qu'il en est concernant les organisations des clubs. Fabrice PIGNET lui répond que les règles sont toujours les mêmes pour le moment : groupes



de 6 personnes au maximum et distanciation de 2 mètres en chaque cyclo. De plus, Monique LORIDE déclare qu'un texte à ce sujet est en cours de rédaction à la FFCT.

## VII. Commission Féminines

Vanessa PIGNET aborde le rapport de la Commission Féminines.

*« En cette année si particulière, la **Sortie Féminines** prévue le 20 juin 2020 a dû être annulée à cause de la COVID 19. L'édition est reportée au 19 juin 2021. Nous ferons les parcours que nous devons faire cette année, c'est-à-dire Sur la Route du Trou Normand.*

*Le **CS Arkema** a pris l'initiative d'organiser eux-mêmes une sortie pour les femmes du club afin de remplacer celle du CoDep. Deux groupes ont été faits : un de 9 femmes et un de 9 hommes. Partis de Serquigny, ils sont passés par Conches en Ouche où ils ont pique-niqué sous un très beau soleil face au donjon. Le retour s'est fait de petits villages en petits villages.*

*L'**organisation Toutes à Toulouse** initialement prévue les 12 et 13 septembre 2020 est reporté aux 11 et 12 septembre 2021. Je rappelle que les maillots seront pris en charge par le CoDep pour les femmes qui seront inscrites à cette organisation. »*

Bernard LORIDE pense que la Sortie Féminines 2021 pourrait avoir lieu si de petits groupes sont constitués et que chaque participant amène son pique-nique personnel.

## VIII. Commission Sécurité

Michel ROSSET présente son compte-rendu.

*« La **Réunion Sécurité 2020** a pu se tenir le 2 février à Autheuil-Authouillet, l'ALESCAA Cyclotourisme accueillant cette organisation. Nous remercions le club pour son excellent accueil. 17 clubs étaient présents.*

**Divers sujets ont été abordés :**

- Statistiques sur les accidents de l'année 2019
- Aménagements et pistes cyclables
- Positionnement du cyclo à un carrefour équipé d'un SAS
- Angle mort derrière un camion
- Infractions à vélo et classification des amendes

*Après la pause, le sujet du **Vélo à Assistance Electrique (VAE)** a ouvert un débat animé. »*

Il évoque le problème de SAS vélo de plus en plus présent dans les villes (Evreux par exemple). Ces SAS ne sont pas forcément respectés par les automobilistes qui se garent dessus.

Un correspondant de presse se questionne sur le nombre d'accidents impliquant des cyclotouristes. L'assemblée lui répond que le département de l'Eure est relativement épargné par rapport à d'autres territoires.

Il demande également pourquoi un débat sur le VAE s'est ouvert lors de la Réunion Sécurité. Michel ROSSET lui indique que c'est un sujet d'actualité intéressant beaucoup de licenciés et que les questions posées étaient essentiellement sur les assurances relatives aux VAE.

## IX. Commission Formation

Fabrice PIGNET lit le compte-rendu de la Commission Formation.

« Dans un premier temps, **deux formations pour la DDCS** devaient se tenir les 15 mai et 12 juin 2020. Celles-ci ont été reportées. Celle du 15 mai a pu être réalisée le 29 septembre à l'ADAPEI d'Evreux. 8 personnes du département ont participé à cette journée Encadrer et Sécuriser un Groupe à Vélo animée par Monique et Bernard Loride et moi-même. Cette formation est identique à celles déjà animées en 2018 et 2019 en faveur des animateurs des centres de loisirs, et est intégrée depuis l'année dernière dans le cadre du Savoir Rouler à Vélo. D'autres formations de ce type sont prévues pour 2021 mais non planifiées pour le moment ainsi que des formations destinées aux animateurs du SRAV auprès des jeunes dans le département.

Il était également prévu **un stage animateur** les 2 et 3 octobre, pris en charge par le CoDep pour les licenciés du département. Celui-ci a été reporté car le nombre d'inscrits était trop faible (4 finalement). Une personne n'a pas pu venir au dernier moment et une autre qui aurait pu s'inscrire n'a pas voulu en relation aux problèmes sanitaires du moment. Cette formation a été reportée au 23 janvier 2021. Il a été rajouté la possibilité de former en plus les jeunes de 16 à 18 ans (initialement ouvert aux adultes car les jeunes sont pris en charge par le CoReg et la FFCT) afin de les préparer aux formations supérieures (initiateur ou JEF). Une nouvelle fois, cette formation a dû être reportée, la restauration et l'hébergement du CRJS de Poses étant fermés pour des raisons sanitaires. Pour le moment, elle n'est pas encore replanifiée en attendant d'y voir plus clair. Il y a de fortes chances qu'elle le soit plutôt au deuxième semestre.

Depuis quelques temps, des besoins en **formations PSC1** nous ont été remontés. Nous allons essayer de voir pour en planifier en 2021, si la crise sanitaire le permet. Cette formation sera prise en charge par le CoDep pour les licenciés du département qui ont fait leur stage de formation animateur et qui en ont besoin pour exercer, mais aussi pour ceux s'engageant à le réaliser dans un futur proche. Pour les autres licenciés du département qui souhaitent y participer, le nouveau bureau profitera d'une prochaine réunion afin de voir quelles aides ils vont pouvoir leur attribuer. Commencez donc à nous remonter les besoins dans vos clubs (formation PSC1 ou recyclage) afin d'avoir une vision du nombre de sessions qu'il faudrait programmer et les aides à y associer. »

Stéphane VILLET demande par qui est initié le Savoir Rouler à Vélo.

Monique LORIDE répond que ce programme a été initié par le Gouvernement et qu'un site Internet permet de s'enregistrer lorsqu'une action est réalisée.

## X. Commission Concentration - Tourisme

Michel ROSSET présente son compte-rendu de la Commission Concentration - Tourisme.

« La **Concentration Départementale de l'Eure Balad'Eure** qui devait se tenir à Pont-Audemer le 21 mai n'a pu avoir lieu à cause des restrictions dues à la crise sanitaire. Bon nombre de randonnées ont été annulées. Les municipalités ont en effet imposé des restrictions lors de la réservation des salles et lieux de rassemblements.

*Tous les projets d'aménagements pour le **développement touristique** que projettent les collectivités locales sont restés en attente. »*

Marcel FRELICOT demande comment l'AC Pont-Audemer a réussi à organiser sa *Rando Pommiers et Chaumières* cette année malgré les restrictions sanitaires.

Stéphane VILLET lui répond qu'il a d'abord eu de la chance car son organisation avait eu lieu entre les 2 périodes de confinement et qu'il avait eu l'autorisation de la Mairie pour utiliser le gymnase d'accueil. Toutes les règles sanitaires ont été scrupuleusement respectées (présence de gel hydroalcoolique, port du masque obligatoire pour les organisateurs, sens de circulation imposé).

Christophe HECQUET ajoute que les organisations ne sont possibles que si le Maire de la commune d'accueil l'autorise. C'est lui qui a le pouvoir de police dans sa commune. Nous ne pourrons rien faire s'il ne souhaite pas prendre de risque et par conséquent ne pas autoriser l'utilisation d'un lieu d'accueil.

## **XI. Commission Communication - Internet**

Angéline COINON donne lecture du compte-rendu de la Commission Communication - Internet.

*« Cette année si particulière n'a bien sûr pas permis de développer la **communication** sur des organisations, toutes annulées les unes après les autres.*

*Cependant, le **site Internet du CoDep** a été un moyen rapide et efficace d'informer les clubs sur les annulations de manifestations en temps réel, couplé à l'envoi de mails. Je remercie les clubs qui ont bien joué le jeu en m'informant dès qu'ils savaient que leur randonnée allait être annulée.*

*Année spéciale oblige, nous avons décidé de moderniser le **logo du CoDep**, somme toute un peu désuet au fil des années et ne correspondant plus forcément à la nouvelle charte graphique de la fédération. Pour cela, nous avons travaillé avec une société locale : Krea 3 Design basée à Pont-Audemer. Le nouveau logo a été choisi suite à un vote des clubs par mail parmi 3 propositions puis finalisé avec les membres du bureau. Le logo final, présenté ci-dessous, est disponible aux formats .jpeg (pour vos affiches papier), .png (pour vos sites Internet), .ai et .eps (formats vectorisés et agrandissables à l'infini pour vos banderoles ou maillots par exemple). Je vous les enverrai par mail dans les prochains jours. Je vous rappelle que le logo doit être présent sur les affiches de vos organisations, sans quoi je ne les publierai pas sur le site du CoDep. »*

Stéphane VILLET demande si une plate-forme commune d'inscription en ligne pour les organisations ne pourrait pas être mise en place par le CoDep, d'autant plus que ce système a de fortes chances d'être de plus en plus utilisé par les clubs du fait de la crise sanitaire.

Fabrice indique que ce projet n'est pas encore à l'ordre du jour mais que la FFCT ainsi que le CoReg travaillent dessus dans le cadre de la transition numérique pour laquelle la Normandie est une région pilote. Il ajoute que les frais éventuels des clubs pourront être pris en charge par le CoDep dans le cadre de l'aide aux clubs.

## **XII. Intervention des personnalités**

Dominique ROUSSEL prend la parole et évoque plusieurs points :

- Tous les clubs ont dû recevoir en fin d'année 2019 une banderole "A vélo, tout est plus beau"
- Le CoReg a alloué une aide de 500€ aux écoles cyclos du département pour l'achat de matériel
- Les maillots de l'organisation Toutes à Toulouse ont été dispatchés au sein des clubs du département dont des féminines participeront à l'organisation
- Le guide régional des manifestations 2021 a été distribué à la fin du mois de décembre aux clubs
- Concernant les formations assurées par le CoReg, la formation initiateur est pour le moment en suspens, une formation moniteur aura lieu à Bagnoles de l'Orne et une formation instructeur est également programmée
- L'Assemblée Générale du CoReg devrait se tenir le 13 mars à Houlgate en fonction de la situation sanitaire
- Plusieurs postes sont à pourvoir au sein du bureau du CoReg

## **XIII. Remise des récompenses**

Deux licenciés du Cyclo Loisirs Evreux sont récompensés par le Mérite du Cyclotourisme pour leur implication dans le domaine du cyclotourisme :

- Joël LEMOINE, président
- Laurent VARIN, responsable de l'école cyclo

## **XIV. Questions diverses**

Stéphane VILLET demande si une organisation est prévue par la FFCT en 2024 dans le cadre des Jeux Olympiques.

Monique LORIDE indique que pour l'instant il n'y a rien mais que ce sera probablement le cas.

## **XV. Résultats des élections**

- Nombre de voix exprimables : 107
- Nombre de voix exprimées : 78

- Angéline COINON : 78 voix	_____	Elue
- Christophe HECQUET : 78 voix	_____	Elu
- Fabrice PIGNET : 78 voix	_____	Elu
- Vanessa PIGNET : 78 voix	_____	Elue
- Michel ROSSET : 78 voix	_____	Elu
- Dominique ROUSSEL : 78 voix	_____	Elu
- Laurent VARIN : 78 voix	_____	Elu

Les membres élus se réunissent afin de désigner le nouveau président élu pour l'olympiade 2020-2024. Il s'agit de Fabrice PIGNET. Celui-ci présente les actions qu'il souhaite mener : abaisser la moyenne d'âge des licenciés, attirer davantage de jeunes dans les clubs et augmenter les effectifs.

L'Assemblée Générale est close à 11 heures 50.